

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu dans nos locaux

lundi le 13 mai 2019 à 12h30.

Ordre du jour

1. Affaires de personnel (à huis clos)
2. Désignation d'un représentant au sein du Conseil supérieur des finances communales
3. Echange de vues sur le projet de règlement grand-ducal fixant les directives en matière d'infrastructures scolaires et d'infrastructures à utilisation commune par les services d'éducation et d'accueil pour enfants et par l'enseignement fondamental
4. Rapport des activités du bureau
5. Divers

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 26 avril 2019
Pour le bureau du SYVICOL,



Le secrétaire,
Gérard Koob



Le président,
Emile Eicher